

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



**Commission permanente du 25 juin 2019**

Mardi 25 juin 2019

La Commission Permanente du Conseil Régional s'est réunie ce mardi 25 juin, sous la présidence de Didier Robert, à l'Hôtel de Région Pierre Lagourgue. Les conseillers régionaux ont examiné et voté une soixantaine de rapports sur lesquels s'étaient préalablement prononcées les commissions sectorielles dans les domaines de l'éducation, de l'économie, du sport, de la culture et du développement durable. C'est plus de 12 millions d'euros qui ont été engagés lors de la commission permanente de ce jour.

## **L'ACTION DU CONSEIL RÉGIONAL POUR LE POUVOIR D'ACHAT DES RÉUNIONNAIS**

*Éducation, bourse, mobilité, environnement, énergie, le Conseil Régional agit, bien au-delà de ses compétences obligatoires pour soutenir le pouvoir d'achat des Réunionnais au quotidien.*

### **Soutien au secteur des énergies renouvelables**

C'est une enveloppe de **700 000 €** qui a été votée pour la mise en œuvre du dispositif Chèque Photovoltaïque. Objectif : permettre aux particuliers et aux agriculteurs qui en font la demande de s'équiper en centrales photovoltaïques individuelles, acquises auprès d'un professionnel partenaire de ce dispositif.

### **Aide aux manuels scolaires**

Les conseillers régionaux ont validé l'actualisation du cadre d'intervention de l'« Aide aux manuels scolaires » .

### **Compensation tarifaire restauration et hébergement scolaire**

Afin de compenser le gel des tarifs de la restauration et de l'hébergement scolaire en vigueur depuis 2010, les conseillers régionaux ont octroyé un montant de **594 319 €** à répartir entre les 45 lycées publics de La Réunion pour l'exercice 2019.

### **Accompagnement des étudiants inscrits à La Réunion**

La Commission Permanente a engagé **une enveloppe de 1 629 000 € pour la mise en oeuvre des dispositifs d'aides et d'allocations régionales en faveur des étudiants inscrits à La Réunion** à compter de l'année universitaire 2019/2020.

### **Accompagnement à l'éducation et à la formation à La Réunion**

Les élus de la Commission permanente ont attribué au titre du dispositif « Aide régionale aux projets pédagogiques innovants » représentant une enveloppe globale de 1 315 €, répartis sur deux projets :

- 565 € au lycée Stella, pour la réalisation de son projet « Allons sauver les Pétrels à Cilaos » ;
- 750 € au lycée Nord, pour la première édition du « Mini festival du cinéma des lycéens »

Afin de répondre aux frais liés à la location d'un véhicule de restauration scolaire, la Commission Permanente a décidé d'octroyer **une subvention exceptionnelle d'un montant de 4 042 € en faveur du lycée Emile Boyer de la Giroday.**

Les conseillers régionaux ont aussi validé le programme 2019 de maintenance alloué aux 45 lycées publics pour un **montant global de 2 000 000,00 €** et le **programme 2019 de maintenance délégués aux 15 centres pour un montant de 400 000,00 €**.

La Commission permanente a engagé **une enveloppe d'un montant de 6 628 391,83 € pour travaux complémentaires relatifs à la réhabilitation du lycée Amiral Bouvet à Saint-Benoît**.

De plus, les élus régionaux ont accordé **une enveloppe globale de 125 000 € à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM) – antenne de La Réunion pour l'exercice 2019, concernant :**

- **110 000 € en fonctionnement,**
- **15 000 € en équipement.**

Enfin, les conseillers régionaux ont attribués **une enveloppe de 4000€ à l'association « La Diagonale des Juristes »** dans le cadre de l'organisation de leur concours annuel d'éloquence.

## **L'ACTION DE LA RÉGION EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI DES RÉUNIONNAIS**

*L'investissement, les aides aux entreprises, le développement des chantiers, la formation, permettent une véritable dynamique pour l'activité et l'emploi. À ce titre, la collectivité représente un acteur majeur de la commande publique. L'accès à l'emploi passe aussi par la formation, la Région accompagne chaque année les centres, organismes ou encore associations pour la mise en œuvre de programmes de formations afin que chaque Réunionnais puisse disposer des clés pour réussir, s'insérer professionnellement et s'épanouir.*

### **Accompagnement de Chambre des Métiers et de l'Artisanat avec le FSE 2014-2020**

Pour le bon déploiement de ses programme de **« formation intra entreprises 2016 et 2018 de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion », de « qualification des actifs 2017-2018 »** les conseillers régionaux ont attribués un **montant total 1 183 104€** suivant la **fiche action « Soutenir la formation des Actifs »** du FSE 2014-2020.

### **Soutien aux entreprises locales**

Les conseillers régionaux ont approuvé l'attribution d'une enveloppe de :

- > **28 705€** en faveur de la SARL La Poissonnerie pour l'acquisition d'équipements garantissant la qualité des produits de la pêche artisanale,
- > **151 830€** pour le financement du programme d'investissements matériels des sociétés SAS Maraîchers et SAS Habemus Papam.

**Les conseillers régionaux ont alloué une enveloppe globale d'un montant de 279 482,97 € pour la SAS AMELIA et la SARL LA CITERNE** sur la **fiche action 3.03 « Aides aux investissements pour la création des entreprises – volet industrie/artisanat »** du Programme Opérationnel FEDER 2014-2020.

La Commission Permanente a voté **une enveloppe d'un montant de 38 696,58 € pour la « SARL VISIOBUL REUNION » pour l'acquisition d'un bateau supplémentaire en vue du développement des activités de loisirs** sur la **fiche action 3.05 « Aides au développement des entreprises-volet tourisme »** du Programme Opérationnel FEDER 2014-2020.

### **Booster le tourisme local**

La Commission a approuvé la convention de partenariat Etat-Région-Banque des Territoires et Atout de France, dans le cadre de la mise en œuvre à La Réunion du dispositif « France Tourisme Ingénierie » (FTI). Ce dispositif permet notamment un appui au montage et à la concrétisation des projets d'investissements touristiques dans les secteurs suivants : hébergements, sites de visite (patrimoniaux, culturels, naturels, loisirs), activités, ports de plaisance ect...

Les conseillers régionaux ont, dans le même temps, accordé une enveloppe de 534 000,00 € à la Fédération Réunionnaise de Tourisme (FRT) pour la réalisation de leur plan de communication touristique locale 2019, sur la fiche action « Développement de la promotion touristique » qui vise à développer et à accroître la notoriété de la destination Réunion sur les marchés émetteurs de clientèles (locales, nationales et internationales) du Programme Opérationnel FEDER 2014-2020.

### **Relance économique**

Une enveloppe globale de **52 087€** a été accordée à deux entreprises au titre du dispositif « soutien exceptionnel à la relance économique des entreprises de Cilaos et de Grand Bassin suite au passage de Berguitta ».

Ce sont **155 000 €** qui ont été votés pour l'accompagnement opéré par les Maisons de l'emploi Nord et Sud à la démarche de l'achat socialement responsable initiée par la Région Réunion en vue de promouvoir l'emploi à travers la commande publique.

### **Améliorer l'offre en zone aéroportuaire**

Les conseillers régionaux ont voté le projet d'implantation d'une entreprise spécialisée dans le nettoyage extérieur et la désinsectisation des avions au sein du bâtiment « Aéro postale ». Cette demande portée par l'aménageur SODIAC concerne le Pôle d'activités ZB de la zone Pierre Lagourgue dédiée aux activités de production, de transformation et de services aux entreprises.

### **Soutien au monde associatif**

La Commission a accordé :

- > une subvention de **110 000€** à l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) pour la mise en œuvre de ses programmes d'actions et d'investissements 2019,
- > une subvention de **163 586€** à l'association Maha Badra Kali.
- > une subvention de **10 000€** au Cluster Maritime de La Réunion en faveur de l'organisation de la Journée de la mer 2019.

### **Soutien à la recherche et l'innovation**

Les conseillers régionaux ont accordé une subvention de **10 000€** à l'Université de La Réunion pour le financement de la conférence Island Biology 2019 qui aura lieu du 8 au 13 juillet 2019. Ce colloque se composera d'une série d'interventions, de présentations et d'une sortie sur le terrain. Objectif : positionner l'écosystème de recherche du « Grand océan Indien » au sein des réseaux de recherche d'excellence sur les îles. Le thème de cette année est « **Fédérer les recherches en biodiversité depuis les très grandes îles jusqu'aux petits espaces insulaires** ».

La Commission Permanente a octroyé une enveloppe 105 161,23 € à l'association TEMERGIE relative au projet « Plan d'actions 2018 de TEMERGIE sur mandat du CRI » sur la fiche action 1.13 « Animer, structurer, développer et promouvoir l'écosystème régional de l'innovation » du Programme Opérationnel FEDER 2014-2020.

## **L'ACTION DE LA RÉGION POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES RÉUNIONNAIS**

*La Région Réunion œuvre à différents niveaux pour améliorer le quotidien des Réunionnais. Logements collectifs, aménagements des espaces publics, formation, sports, mobilité... comptent parmi les champs d'intervention qui permettent à la Région de participer à améliorer les conditions de vie des Réunionnais.*

**La Commission Permanente a attribué une subvention d'un montant de 8 400,00 € à la commune de Saint-Benoît au titre de l'année 2019, pour l'acquisition de robots de nettoyage piscines dans le but de l'entretien de la piscine municipale.**

### **Soutien aux musées régionaux**

Les conseillers régionaux ont décidé d'attribuer un total de **270 000 €** pour la réalisation de programme d'actions en faveur des structures muséales régionales pour 2019.

### **Vers l'autonomie électrique**

Les conseillers régionaux ont pris acte :

- > du projet de fiche action 4.17 « Aide à l'installation de centrales photovoltaïques pour les particuliers » ainsi que des critères de sélection. Cette fiche relève de l'axe 4 « Progresser vers la transition énergétique et l'autonomie électrique » du POE FEDER 2014-2020. Une enveloppe de 3 millions d'euros est prévue, dont 2 millions d'euros de FEDER (2019-2020),
- > de la proposition de modifications des critères de sélection et de financement de la fiche action 4.04 « Production d'eau chaude en faveur de personnes en difficultés économiques ou sociales à partir d'énergie solaire (chauffe-eau solaire) ».

Au titre de l'Objectif Thématique (OT 4) « Soutenir la transition vers une économie à faible émission de CO2 dans tous les secteurs » et la Fiche Action 4-14 « Installations photovoltaïques en autoconsommation tertiaires et industrielles », les conseillers régionaux ont approuvé la versement d'une aide globale de :

- > **174 012€** à la SARL SOREBRA pour l'installation d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation sur son bâtiment,
- > **62 429€** à la SARL CHAN OU TEUNG pour l'installation d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation sur son bâtiment.

De plus, les élus régionaux ont voté **une enveloppe de 260 000€ pour les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique du Campus Professionnel de l'Océan Indien à Saint-Pierre**, ainsi qu'approuver la deuxième phase du plan d'actions pour la réduction des consommations électriques du CPOI.

### **Développement des Hauts**

C'est une subvention de **73 295€** qui a été accordée à l'AD2R dans le cadre de son programme d'actions 2019 intitulé « Animation territoriale et approche collective du développement des Hauts », au titre du TO 16.7.1 du PO FEADER 2014-2020.

La Commission a voté une enveloppe globale de **108 146€** à destination du GAL HAUTS NORD et du GAL FOR EST pour le financement de leurs « actions d'animation, de formation et d'acquisition de compétences » dans le cadre de la fiche action 19.4.1 du PO FEADER 2014-2020. Un **groupe d'action locale (GAL)** est un ensemble de partenaires socio-économiques privés et publics installés dans des territoires ruraux et chargés de la mise en place d'une stratégie de développement organisée en accord avec le programme européen Leader.

### **Gestion du risque requin**

Les conseillers régionaux ont approuvé le versement d'une subvention de 210 000 € à l'Association Centre de Ressources et d'Appui sur le Risque Requin (ACRAR) pour le financement du programme réunionnais de pêche et de prévention 2019.

De même, l'association Océan Prévention Réunion a obtenu une aide de **3 600€** pour la mise en œuvre de ses actions 2019.

### **Gestion des risques naturels**

Une enveloppe globale de **501 680€** est accordée à la CIVIS pour les Travaux de protection contre les crues à l'Etang Salé les Hauts. Ce projet s'inscrit dans l'Objectif Thématique (OT5) « Promouvoir l'adaptation au changement climatique ainsi que la prévention et la gestion des risques » et la fiche Action « 8-03 : Programme de gestion des risques d'inondation (PGRI) : actions de prévision, prévention et protection » portant sur la réalisation du projet « Études relatives à la gestion des zones humides ».

Un montant de **114 390€** est également accordé à la CIVIS pour un projet s'inscrivant dans l'Objectif Thématique (OT 6) « Protéger l'environnement et encourager l'utilisation rationnelle des ressources » et la Fiche Action 5-05 « retour au bon état des milieux marins et récifaux, milieux aquatiques continentaux et eaux souterraines ».